



UNIVERSIDADE FEDERAL DE SANTA CATARINA
CENTRO DE CIÊNCIAS AGRÁRIAS

Rodovia Admar

Gonzaga, 1346 - Itacorubi

CEP: 88034-001 - Florianópolis - SC

Telefone (048) 3721-5458

E-mail: cca@contato.ufsc.br



ANNEXE A DE L'ACCORD SPÉCIFIQUE DE DOUBLE DIPLOMATION ENTRE UFSC ET BSA

PROJET PÉDAGOGIQUE D'ÉQUIVALENCE DES MATRICES CURRICULAIRES

**Programme de Double Diplomation - Obtention du Diplôme en Agronomie
entre l'Université Fédérale de Santa Catarina (UFSC) et l'École Nationale
Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux Aquitaine (BSA)**

Compte tenu de la Résolution Normative nº 37/CUn, du 05 novembre 2013, qui régle, dans le cadre de l'Université Fédérale de Santa Catarina, le Programme International de Double Diplomation dans les cours de niveau supérieur, qui dispose dans le 4e article que :

Les cours de niveau supérieur rejoignant le Programme International de Double Diplomation, en tenant compte des termes de chaque accord spécifique, doivent présenter un Projet Pédagogique d'Équivalence des Matrices Curriculaires, en observant des aspects tels que les contenus, la charge horaire minimale nécessaire pour compléter le curriculum dans chaque université, bien que les équivalences des mentions finales d'évaluation de performance académique, en présentant les informations suivantes :

I – le nombre de places ;

II – les équivalences entre les disciplines ou l'ensemble de disciplines de chaque institution participante en vue de conformité des contenus prévus dans les programmes respectifs ;

III – les délais prévu pour la conclusion du cours et le temps programmé pour le développement des activités dans chaque institution participante ;

IV – les exigences spécifiques de chaque institution participante, à être satisfaites par les étudiants pour l'obtention de la double diplomation ;

V – les critères spécifiques du cours pour la sélection et le classement des candidats aux places disponibles.



**UNIVERSIDADE FEDERAL DE SANTA CATARINA
CENTRO DE CIÊNCIAS AGRÁRIAS**

Rodovia Admar

Gonzaga, 1346 - Itacorubi

CEP: 88034-001 - Florianópolis - SC

Telefone (048) 3721-5458

E-mail: cca@contato.ufsc.br



On présente le Projet Pédagogique d'Équivalence des Matrices Curriculaires, structuré comme suit :

1. COURS DES ÉTUDIANTS ENGAGÉS ET NOMBRE DE PLACES.

2. FORMATION ACADÉMIQUE.

2.1 Pour BSA.

2.2 Pour l'UFSC.

3. STRUCTURATION DU DOUBLE DIPLÔME.

3.1 PARCOURS DE FORMATION POUR LES ÉTUDIANTS DE BSA.

3.2 PARCOURS DE FORMATION POUR LES ÉTUDIANTS DE L'UFSC.

3.3 ÉQUIVALENCES DES MENTIONS FINALES D'ÉVALUATION DE PERFORMANCE ACADÉMIQUE.

4. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES.

4.1 SÉLECTION DES CANDIDATS.

4.2 PLAN D'ÉTUDES ET DES ÉQUIVALENCES DE CONTENU.



1 COURS DES ÉTUDIANTS ENGAGÉS ET NOMBRE DE PLACES

Cette convention s'adresse aux étudiants régulièrement inscrits dans le cours d'agronomie du Centre des Sciences Agricoles, du Campus Florianópolis - Itacorubi, de l'UFSC et aux étudiants régulièrement inscrits dans la formation d'ingénieur agronome de BSA.

2 FORMATION ACADÉMIQUE

Le Programme de double diplôme s'insère dans le système de formation académique proposé par chaque partenaire et dont les étapes suivantes sont obligatoires :

2.1 Pour BSA :

Semestres 1 et 2 (Première année) : classes préparatoires scientifiques ou équivalent (Licence, BTS ou DUT).

Semestres 3 et 4 (Deuxième année) : classes préparatoires scientifiques ou équivalent (Licence, BTS ou DUT).

Sélection par concours national.

Semestres 5 et 6 à BSA : tronc commun constituant une période de formation polyvalente, d'acquisition des bases scientifiques et techniques, de maîtrise des outils et des méthodes de l'ingénieur et d'assimilation des connaissances acquises pour l'analyse de systèmes complexes.

Semestre 7 à BSA : finalisation du tronc commun via un semestre modulaire.

Semestres 8, 9 et 10 à BSA : période de formation pré-professionnelle caractérisée par une pré-spécialisation et une spécialisation : analyse de systèmes complexes dans la spécialisation choisie.

Diplôme d'Ingénieur Agronome de BSA.

La formation d'ingénieur agronome à BSA comprend 30 crédits ECTS par semestre, avec un total de 60 crédits ECTS par an et un total de 300 crédits ECTS pour l'obtention du diplôme, partagés en 180 crédits ECTS pour la formation de Bordeaux Sciences Agro et au minimum, l'équivalent de 120 ECTS de formation antérieure à l'entrée à Bordeaux Sciences Agro.

2.2 Pour l'UFSC :

Diplôme d'Études Secondaires

Sélection par concours d'admission de l'UFSC pour le cours de niveau supérieur en Agronomie.

Semestres 1, 2, 3 et 4 : cycle de base des études qui comprend les disciplines obligatoires suggérées pour la 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e phases.

Semestres 5, 6, 7, 8 et 9 : cycle professionnel essentiel et spécifique d'études qui comprend les disciplines obligatoires (du noyau professionnel essentiel) et facultatives (du noyau professionnel spécifique) suggérées pour la 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e phases.



**UNIVERSIDADE FEDERAL DE SANTA CATARINA
CENTRO DE CIÊNCIAS AGRÁRIAS**

Gonzaga, 1346 - Itacorubi

CEP: 88034-001 - Florianópolis - SC

Telefone (048) 3721-5458

E-mail: cca@contato.ufsc.br

Rodovia Admar



Semestre 10 : finalisation du cycle professionnel spécifique d'études, avec la réalisation du stage curriculaire obligatoire (avec la présentation d'un rapport) et du travail de fin d'études (élaboration d'un article scientifique).

Diplôme d'Ingénieur Agronome de l'UFSC.

La formation d'ingénieur agronome comprend une charge de cours de 4770 heures/cours (h/c), où 01 (une) heure/cours correspond à une période de 50 minutes. Le programme d'études comprend un stage curriculaire obligatoire de 360h/c et 180h/c destinées à l'élaboration du travail de fin d'études.

3 STRUCTURATION DU PROGRAMME DE DOUBLE DIPLOMATION

Considerant que les formations académiques proposées par l'UFSC et BSA sont équivalentes, notamment en termes de disciplines enseignées et de charge horaire ;

Compte tenu de l'organisation semestrielle de l'UFSC, qui comprend un cycle de base de quatre semestres et un cycle professionnel essentiel et spécifique de six semestres ;

Compte tenu de l'organisation semestrielle de BSA, qui comprend un tronc commun de trois semestres et un cycle de pré-spécialisation et de spécialisation de trois semestres ;

Étant donné que l'entrée à l'UFSC peut avoir lieu au premier semestre (février/mars) ou au deuxième semestre (août) ;

Étant donné que les semestres impairs à BSA sont offerts seulement entre les mois de septembre et janvier ;

En respectant la Résolution Normative n° 37/Cun/2013 de l'UFSC, l'UFSC et BSA conviennent de l'organisation décrite ci-dessous :

3.1. Les étudiants de BSA suivront le parcours suivant :

Semestres 1, 2, 3 et 4 : suivi et validation des programmes proposés par les classes préparatoires ou équivalent, avec obtention de 120 crédits ECTS.

Semestres 5 et 6 : suivi du tronc commun à BSA, et obtention de 60 crédits ECTS.

Sélection pour le Programme de double diplomation.

À l'UFSC - Semestres 6, 7 et 8 : suivi du cycle professionnel et spécifique avec réussite scolaire, selon les disciplines et la charge de cours de disciplines facultatives suggérées pour les 6^e, 7^e et 8^e phases, en respectant l'organisation curriculaire et la charge de cours de l'UFSC et en accord avec un plan d'études établi auparavant de 90 crédits ECTS, équivalent à 1.474,2 h/c de cours au Brésil.

Retour en France.



**UNIVERSIDADE FEDERAL DE SANTA CATARINA
CENTRO DE CIÊNCIAS AGRÁRIAS**

Gonzaga, 1346 - Itacorubi

CEP: 88034-001 - Florianópolis - SC

Telefone (048) 3721-5458

E-mail: cca@contato.ufsc.br

Rodovia Admar



Semestres 8, 9 en France : suivi de la pré-spécialisation puis spécialisation à BSA.

Semestre 10: dédié au stage de fin d'études (Stage Obligatoire Supervisé), qui peut avoir lieu en France, au Brésil ou tout autre pays. L'activité du stage, validé par l'UFSC et par BSA, devra être encadrée par deux tuteurs, un par établissement partenaire. Le stage obligatoire supervisé devra avoir une durée minimale de 24 semaines et n'excèdera pas 924 heures d'activité. Ce stage bénéficiera de 30 ECTS à Bordeaux Sciences Agro et l'équivalent de 360 heures à UFSC. Les étudiants de BSA seront exemptés de suivre le cycle spécifique avec la discipline de TCC de 180h/c.

Le mémoire de stage pourra être rédigé en anglais, français et/ou portugais, selon l'arrangement qui aura été convenu entre les deux enseignants tuteurs et l'étudiant, avant le début du stage, dans le respect des règles de l'UFSC et de BSA.

La défense de stage se fera à l'UFSC et/ou BSA, en présentiel et/ou en visio-conférence, selon ce qui aura été convenu entre les deux enseignants tuteurs et l'étudiant, avant le début du stage, dans le respect des règles de l'UFSC et de BSA.

Obtention du double diplôme :

Ingenieur Agronome de Bordeaux Sciences Agro et de l'UFSC.

3.2 Les étudiants de l'UFSC suivront le parcours suivant :

Semestres 1, 2, 3 et 4 : cycle de base, suivi avec réussite scolaire de toutes les disciplines suggérées pour la 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e phase.

Semestres 5, 6 et 7 : cycle de professionnalisation essentiel et spécifique suivi, avec réussite scolaire de toutes les disciplines et charge de cours suggérées pour la 5^e, 6^e et 7^e phase.

Sélection pour le Programme de Double Diplômation.

À BSA – Semestres 7, 8 et 9 : suivi du S7 (dernier semestre du tronc commun) et des S8 et S9 (semestres de pré-spécialisation et spécialisation), avec l'obtention de 90 crédits ECTS qui correspondent à 1.474,2 h/c de cours au Brésil.

Dès l'arrivée des étudiants à BSA, il leur sera indiqué les spécialisations accessibles pour leur S9. Chaque étudiant sera admis dans la spécialisation de son choix, sous réserve d'un avis favorable du responsable de S9 et des places disponibles.

Semestre 10 : dédié au stage de fin d'études (Stage Obligatoire Supervisé), qui peut avoir lieu en France, au Brésil ou tout autre pays. L'activité du stage, validé par l'UFSC et par BSA, devra être encadrée par deux tuteurs, un par établissement partenaire. Le stage obligatoire supervisé devra avoir une durée minimale de 24 semaines et n'excèdera pas 924 heures d'activité. Ce stage bénéficiera de 30 ECTS à Bordeaux Sciences Agro et l'équivalent de 360 heures à UFSC.

Le mémoire de stage pourra être rédigé en anglais, français et/ou portugais, selon l'arrangement qui aura été convenu entre les deux enseignants tuteurs et



UNIVERSIDADE FEDERAL DE SANTA CATARINA
CENTRO DE CIÊNCIAS AGRÁRIAS

Rodovia Admar

Gonzaga, 1346 - Itacorubi

CEP: 88034-001 - Florianópolis - SC

Telefone (048) 3721-5458

E-mail: cca@contato.ufsc.br



l'étudiant, avant le début du stage, dans le respect des règles de l'UFSC et de BSA.

La défense de stage se fera à l'UFSC et/ou BSA, en présentiel et/ou en visio-conférence, selon ce qui aura été convenu entre les deux enseignants tuteurs et l'étudiant, avant le début du stage, dans le respect des règles de l'UFSC et de BSA.

Retour au Brésil.

Semestre 11: conclusion du cycle spécifique avec la discipline de TCC (180h/c) et réalisation du stage de fin d'études (Stage Obligatoire Supervisé), pour les étudiants qui auront choisi de réaliser leur stage de S10 au Brésil.

Le mémoire de stage pourra être rédigé en anglais, français et/ou portugais, selon l'arrangement qui aura été convenu entre les deux enseignants tuteurs et l'étudiant, avant le début du stage, dans le respect des règles de l'UFSC et de BSA.

La défense de stage se fera à l'UFSC et/ou BSA, en présentiel et/ou en visio-conférence, selon ce qui aura été convenu entre les deux enseignants tuteurs et l'étudiant, avant le début du stage, dans le respect des règles de l'UFSC et de BSA.

De plus, l'obtention du diplôme d'ingénieur de Bordeaux Sciences Agro sera conditionnée à l'obtention d'un score égal ou supérieur à 785 du TOEIC, conformément aux exigences de la "Commission des Titres d'Ingénieur" française.

Obtention du double diplôme :

Ingénieur Agronome de l'UFSC et de Bordeaux Sciences Agro.

3.3 ÉQUIVALENCES DES MENTIONS FINALES D'ÉVALUATION DE PERFORMANCE ACADÉMIQUE

Fourchette des notes à BSA	Grade BSA	Libellé court BSA	Équivalence de gamme des notes UFSC	Équivalence Note UFSC
16-20	A	Excellent	8-10	8-10
14-15,9	B	Très bien	7-8,9	7-8,9
12-13,9	C	Bien	6,5-6,9	6,5-6,9
11-11,9	D	Satisfaisant	6,0-6,5	6,0-6,5
10-10,9	E	Passable	5,75-6	6
0-9,9	F	Insuffisant	0-5,50	0-5,5

4. MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

4.1 SÉLECTION DES CANDIDATS

Dans le cadre du Programme de double diplôme entre l'UFSC et BSA, chaque institution partenaire pourra disposer de deux places par an destinées



**UNIVERSIDADE FEDERAL DE SANTA CATARINA
CENTRO DE CIÊNCIAS AGRÁRIAS**

Gonzaga, 1346 - Itacorubi

CEP: 88034-001 - Florianópolis - SC

Telefone (048) 3721-5458

E-mail: cca@contato.ufsc.br

Rodovia Admar



aux étudiants candidats à la double diplomation. Le nombre de places peut être révisé, si nécessaire, d'un commun accord et sous réserve d'un accord des organismes de tutelle de chaque partenaire.

Chaque institution partenaire sélectionnera, parmi ses étudiants, les candidats à la double diplomation. La sélection aura lieu selon des critères communs d'excellence académique et de maîtrise linguistique.

À l'UFSC, le processus de sélection sera mené par un comité nommé par le coordinateur du cours d'études supérieures en Agronomie.

A Bordeaux Sciences Agro, le processus de sélection sera assuré par la Commission de Relations Internationales, composée de 2 représentants par département d'enseignement, un représentant de la Direction des études et de la vie étudiante, deux représentants étudiants élus au Conseil des études et de la vie étudiante, ainsi que l'équipe des Relations Internationales.

Les étudiants originaires de France doivent avoir accompli tous les crédits des six premiers semestres de leur formation supérieure, soit 180 ECTS correspondant aux quatre semestres précédents leur admission à BSA et les semestres S5 et S6 du cours d'Agronomie de cette institution.

Les étudiants originaires du Brésil doivent avoir accompli toute la charge de cours de disciplines suggérées pour les sept premières phases de leur formation.

Les candidats doivent pouvoir justifier d'un niveau B2 en français ou en portugais, défini par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), afin de s'inscrire pour le Programme de double diplomation. (http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/framework_fr.pdf).

Pour les étudiants brésiliens, leur niveau d'anglais sera évalué lors de l'entretien oral, afin d'estimer leur aptitude à remplir les conditions de la Commission des Titres d'Ingénieur.

Après un entretien individuel et en tenant compte des performances scolaires et des compétences linguistiques, le comité des enseignants de l'institution d'origine validera les candidatures de double diplôme. Compte tenu du nombre de postes disponibles, seuls les candidats considérés comme les meilleurs candidats seront acceptés.

Le processus d'admission définitive à BSA se fera via la procédure de concours DE, avec admissibilité sur dossier puis admission suite à une épreuve orale lors de laquelle les candidats présenteront leur projet et démontreront leurs aptitudes linguistiques.

De même, le processus final d'admission à l'UFSC se fera par le biais d'un entretien oral au cours duquel les candidats de BSA présenteront leur parcours universitaire et démontreront leurs compétences linguistiques.



**UNIVERSIDADE FEDERAL DE SANTA CATARINA
CENTRO DE CIÊNCIAS AGRÁRIAS**

Rodovia Admar

Gonzaga, 1346 - Itacorubi

CEP: 88034-001 - Florianópolis - SC

Telefone (048) 3721-5458

E-mail: cca@contato.ufsc.br



4.2 PLAN D'ÉTUDES ET DES ÉQUIVALENCES DE CONTENU

Tous les étudiants du Programme de Double Diplômation auront deux tuteurs : un professeur de l'UFSC, avec le consentement du coordinateur ou du comité du cours d'Agronomie, ainsi qu'un professeur de BSA. Les tuteurs valideront les activités prévues selon un plan d'études précédemment convenu.

Pour tout étudiant de l'UFSC ou de BSA souhaitant obtenir le double diplôme, un plan d'études sera établi, conformément aux spécifications de l'article II. Ce plan d'études doit être signé par les deux institutions et l'étudiant. Il présentera une liste de disciplines et d'activités pédagogiques à réaliser pour satisfaire les exigences internes des deux institutions.

Le programme spécifiera les équivalences entre le cursus proposé par l'UFSC et celui proposé par BSA, en particulier la manière dont la charge horaire prévue dans le programme UFSC sera respectée.

Chaque plan d'études fera l'objet d'un "contrat d'études" validé par les deux institutions et par l'étudiant, précisant le détail des cours suivis, leur durée et les crédits accordés. Ce contrat d'études peut être modifié avec le consentement des trois parties (étudiant, établissement de destination et établissement d'origine), dans la limite des dispositions de la présente convention et de l'accord de coopération entre les deux institutions.

Dans le but de rendre la charge de cours au Brésil compatible avec le standard ECTS, on considère que 01 (un) crédit ECTS correspond à 16,4 heures/cours de cours.